

Nice, le **11 OCT. 2021**

Le préfet des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et Messieurs les membres du comité de
pilotage du PGRE Cagne

Objet : approbation du plan de gestion de la ressource en eau du bassin versant de la Cagne

PJ : - fiche de synthèse du PGRE
- liste des actions du PGRE

Les ressources en eau du bassin versant de la Cagne sont identifiées en situation de déséquilibre quantitatif dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2016-2021.

Sur la base d'une étude d'évaluation des volumes prélevables globaux (EVPG) achevée en mai 2015, j'ai mandaté mes services et le syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion des eaux maralpin (SMIAGE) pour élaborer un plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) sur ce bassin versant.


Après plusieurs années de travaux, une version définitive du PGRE Cagne a été adoptée le 15 septembre 2021 par le comité de pilotage du PGRE, sous la présidence de Mme la sous-préfète de Grasse. Dans la mesure où les actions indiquées visent la résorption du déficit quantitatif identifié et sont à la hauteur des objectifs environnementaux du SDAGE, j'ai décidé d'approuver ce PGRE, qui sera consultable sur le site des données sur l'eau du bassin à l'adresse suivante :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr>
à la rubrique "gestion de l'eau/gestion quantitative de la ressource en eau/PGRE".

La fiche de synthèse ci-jointe identifie les objectifs visés par le PGRE et ses principales actions.

En tant qu'acteurs de ce bassin versant, je vous invite à engager, dans les meilleurs délais, les actions du PGRE pour permettre le retour à l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des usages et ainsi contribuer à l'atteinte du bon état des eaux. La mise en oeuvre de l'ensemble des actions du PGRE fera l'objet d'un suivi régulier par le comité de pilotage du PGRE.

Je tiens à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation au service de la restauration de l'équilibre des ressources en eau du bassin versant de la Cagne, gage de durabilité des activités qui s'y exercent et de préservation du bon état des ressources en eau, et vous invite à me faire part de toute difficulté que vous rencontreriez lors de la mise en œuvre de vos actions respectives. Le service en charge de la politique de l'eau à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) est à votre disposition pour vous accompagner dans la conduite de ces travaux.



Le Préfet des Alpes-Maritimes
2013
Bernard GONZALEZ

Fiche de synthèse du PGRE Cagne

Objectif de réduction des prélèvements en période d'été : 259 000 m³/mois à partir de 2017

Répartition des coûts et des réductions de prélèvements par axe d'action

Axes du PGRE		Coût estimé	MNCA REA	CA06	SMLAGE	FDAAPPMA	Gain escompté par mois d'été	
							m ³	%
AXE 1	Réduire les consommations et diffuser une culture de la rareté de l'eau.	410 000 €	400 000 €	10 000 €			40 000	17
AXE 2	Poursuivre l'amélioration des rendements des réseaux	3 840 000 €	3 840 000 €				41 400	17
AXE 3	Etudier et mobiliser des ressources alternatives et de substitution	8 222 000 €	8 222 000 €				160 000	66
AXE 4	Renforcer la gouvernance et améliorer les connaissances	1 069 000 €	650 000 €		419 000 €		0	
AXE 5	Suivi du PGRE	ND	Missions de suivi non encore chiffrées				0	
TOTAL		13 541 000 €	13 112 000 €	10 000 €	419 000 €		241 400	100

Liste des actions du PGRE Cagne

Titre de l'action			PGRE	Coût estimé €	Gain escompté m ³ par mois d'étiage	Calendrier	Réf.
Axe 1 : Réduire les consommations et diffuser une culture de la rareté de l'eau							
1,1	Mesure générant des économies	Sensibilisation et accompagnement pour favoriser les baisses de consommation des gros consommateurs.	Cagne	400000 €	40 000	5 ans	REA/MNCA Communes
1,2	Mesure générant des économies	Création d'une structure collective pour sensibiliser les agriculteurs et modifier les pratiques d'irrigation	Cagne	100000 €		2020-2025	CA06
Axe 2 : Poursuivre l'amélioration des rendements des réseaux							
2,1	Travaux générant des économies	Programme de réhabilitation et de réduction des fuites sur le canal d'adduction du Riou à Vence	Cagne	1640000 €	21 000	réalisé	MNCA
2,2	Travaux générant des économies	Amélioration des rendements des réseaux de Saint Jeannet, La Gaude	Cagne	1200000 €	6 000	réalisé	REA
2,3	Travaux générant des économies	Poursuivre l'amélioration des rendements des réseaux de Saint Jeannet, La Gaude et Vence	Cagne	800000 €	4 400	< 3 ans	REA
2,4	Etude	Réduction des surverses des sources 3 Fonts alimentant St Jeannet suite à une étude	Cagne	200000 €	10 000	> 3 ans	REA
Axe 3 : Etudier et mobiliser des ressources alternatives de substitution							
3,1	Etude	Impact de la réduction des prélèvements dans la Cagne	Cagne	22000 €	so	réalisé	REA
3,2	Etude	Schéma directeur et étude générale en Rive Droite du Var	Cagne & Loup	400000 €	so	< 3 ans	REA
3,3	Etudes & Travaux	<p>MOBILISATION DE RESSOURCES DE SUBSTITUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - simuler les impacts sur la nappe alluviale du Var avec le modèle AQUAVAR - renforcement des captages des Pugets en lien av CASA/SMIAGE - renforcement réseaux & pompages entre les Pugets et Cagnes/Mer - remontée des Plans de Carros vers le canal de la Gravière - diagnostic du canal de la Gravière et planification de travaux - essai de pompage et modélisation hydrogéologique sur l'emplacement réservé de Gattières dans le cadre du SAGE Var - travaux de substitution par les Pugets et Plans de Carros avec - travaux de renforcement du pompage vers le canal de la Gravière 	Cagne	4600000 €	145 000	> 3 ans	REA
3,4	Etudes & Travaux	<p>MOBILISATION DE RESSOURCES DE SUBSTITUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter 15 km du canal de la rive droite du Var 	Cagne et Loup	3200000 €	15 000	> 3 ans	REA
Axe 4 : Renforcer la gouvernance et améliorer les connaissances							
4,1	Etude et pilotage en temps de crise	Améliorer le suivi quantitatif et l'efficacité des mesures de restriction d'eau en situation de crise	Cagne & Loup	nd		< 3 ans	MNCA/REA/DDTM
4,2	Modélisation	Mise en place d'une modélisation type "Aquavar" sur le bassin versant de la Cagne (Aquacagne)	Cagne	600000 €		Sept 2020 3 ans	REA
4,3	Etude	Mise en réseau des différents suivis effectués sur le bassin versant, adaptation du réseau de surveillance des crues aux étiages et partage des données	Cagne	50000 €		2021-2026	MNCA
4,4	Travaux	Améliorer le suivi des débits de la Cagne en période d'étiage	Cagne	4000 €		2020-2021 2 ans	SMIAGE
4,5	Travaux	Equiper les principales sources karstiques d'un dispositif de mesures	Cagne Loup Siagne Estéron	30000 €		2020-2023 4 ans	SMIAGE
4,6	Etude	Etude hydrogéologique des massifs Audibergue Cheiron Tourette-Chiers	Cagne Loup Siagne Estéron	285000 €		2020-2022 3 ans	SMIAGE
4,7	Etude	Schéma Départemental AEP des Alpes Maritimes	Alpes Maritimes	100000 €		2020-2022 3ans	SMIAGE
Axe 5 : Suivi du PGRE							
5,1	Etude	Suivre l'état qualitatif des zones sensibles et leur évolution	Cagne et Loup	nd		2021-2026	FDAAPPMA06/OFB
5,2	Etude	Partager et valoriser les connaissances sur les ressources et le milieu	Cagne	nd		2021-2026	SMIAGE/MNCA
5,3	Etude	Caractérisation des assècs	Cagne	nd		2021-2026	FDAAPPMA06/OFB
5,4	Etude	Suivi des actions du PGRE	Cagne	nd		2021-2026	DDTM/SMIAGE/ MNCA
TOTAL				13541000 €	241 400 m³		

Composition du comité de pilotage

Collectivités territoriales

BEZAUDUN	Monsieur le maire de Bézaudun-les-Alpes
CAGNES	Monsieur le maire de Cagnes-sur-Mer
COURMES	Madame le maire de Courmes
COURSEGOULES	Madame le maire de Coursegoules
LA COLLE SUR LOUP	Madame le maire de La Colle-sur-Loup
LA GAUDE	Monsieur le maire de la Gaude
SAINTE LAURENT DU VAR	Monsieur le maire de Saint-Laurent-du-Var
SAINTE JEANNET	Madame le maire de Saint-Jeannet
SAINTE PAUL DE VENCE	Monsieur le maire de Saint-Paul-de-Vence
TOURETTE SUR LOUP	Monsieur le maire de Tourettes-sur-Loup
VENCE	Monsieur le maire de Vence
DEPARTEMENT 06	Monsieur le président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
REGION PACA	Monsieur le président du conseil régional PACA

EPCI et producteurs d'eau

CASA	Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
MNCA	Monsieur le président de la Métropole Nice Côte d'Azur
REA	Monsieur le président de la Régie Eau d'Azur
SIEVI	Monsieur le président du SIEVI

EPTB

SMIAGE MARALPIN	Monsieur le directeur du SMIAGE
-----------------	---------------------------------

Chambres consulaires

CCI	Monsieur le président de la CCI Nice Côte d'Azur
Chambre agriculture	Monsieur le président de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes

Associations

Pêche 06	Monsieur le président de la FDAAPPMA 06
Conservatoire	Monsieur le directeur du conservatoire espace naturel PACA
FNE06	Monsieur le président de FNE06
GADSECA	Monsieur le président du GADSECA

Etat et ses opérateurs

DREAL	Madame la directrice de la DREAL PACA
DDPP	Madame la directrice de la DDPP
DDTM	Monsieur le directeur de la DDTM
Agence de l'eau	Madame la déléguée de l'Agence de l'eau de Marseille
Sous-Préfecture de Grasse	Madame la sous-préfète de Grasse
ARS	Monsieur le délégué départemental de l'ARS
OFB	Monsieur le directeur interrégional PACA-Corse de l'OFB